

SACD

FICTION RADIO & CRÉATION SONORE

SACD SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES

Théâtre | Musique | Danse | Mise en Scène | Arts du Cirque | Arts de la rue | Cinéma | Télévision | Animation | Radio | Création Interactive | Image Fixe

Fiction radio et Création sonore

GÉNÉRIQUE DE DÉBUT

En parlant de radio en 2007, on serait tenté de reprendre ces phrases de Kerouac : « *On y va ! Mais où ? Je ne sais pas, mais on y va* »

La radio ressemble à ce mélange d'envie et d'inconnu. Nous avons désormais le choix entre plus de 45 000 radios dans le monde et déjà autant de podcasts, sans compter les nombreux audioblogs qui voient le jour à chaque minute qui passe. Analogique ou numérique, locale, autoroutière, étrangère, via notre téléviseur, ordinateur ou baladeur numérique, la radio est partout, le son est partout, et il faut bien l'avouer, c'est le terme même de *radio* qui s'efface peu à peu devant la multiplication des possibilités de diffusion.*

Parler de fiction radio **et** de création sonore prend tout son sens puisque la révolution en cours permet de plus en plus aux créateurs d'intervenir s'ils le souhaitent dans le processus de diffusion de leurs œuvres.

Internet bouscule le médium radio — on pense à l'avènement des radios libres dans les années 80 — avec un bouillonnement, un foisonnement certains, avec l'explosion des barrières entre espace privé et espace public, national et international.

Nouveaux formats, nouveaux contenus, nouveaux opérateurs et producteurs, nouveaux modes de diffusion, nouvelles habitudes d'écoute, mais quelle place pour les auteurs de fiction ?

* Lire à ce sujet le Bilan annuel de la Radio et nouveaux modes d'écoute, publié par Médiamétrie.
www.mediametrie.fr

SCÈNE 1 – EN GUISE DE PROLOGUE

Depuis de nombreuses années en France, la fiction radio traditionnelle vit un lent déclin, défendue sur les ondes du service public, principalement sur France Culture, une radio presque unique au monde, diffusant aujourd'hui encore 7 heures de fiction par semaine, tous genres confondus. Une radio qui est aussi le premier employeur de comédiens en France. Ailleurs, hormis les îlots fiction de France Bleu et France Inter — toujours dans le service public — plus rien sur les radios généralistes nationales ou les grandes stations de la FM.

Le constat est simple, la fiction radiophonique est une espèce rare et menacée. Aucun autre répertoire ou programme audiovisuel ne saurait se contenter d'un « guichet unique », c'est pourtant la réalité du paysage de la fiction radio.

Alors quelles raisons d'espérer un retournement des choses ? Elles sont nombreuses, car au-delà de la multiplication des moyens de diffusion, on note : de nouvelles manifestations consacrées à la création sonore, à la radio et à l'écoute ; les éditeurs misent de plus en plus sur des collections sonores ; des producteurs indépendants se lancent dans la production de fiction destinée aux radios locales privées et associatives ; les écoles d'art ménagent une place de plus en plus grande au son ; le public jeune ne se satisfait plus des seuls programmes musicaux et le « grand public », sans cesse plus curieux, force les radios généralistes à revoir leur stratégie et à se projeter dans l'avenir en se posant les questions essentielles : quels publics, quels moyens et habitudes d'écoute et surtout quels contenus ?

Et pendant ce temps, les webradios, les podcasts et les audioblogs, proposent, sans moyens financiers ou presque, des programmes de plus en plus élaborés, documentaires de création, mini-fictions ou séries, et de nombreux artistes réinvestissent l'espace sonore.

Sans trop de bruit, avec son élégance et sa discrétion naturelles, la radio fait sa révolution.

SCÈNE 2 - VERSION HISTORIQUE À GALÈNE

On cite toujours *La Guerre des mondes* l'adaptation radiophonique de Wells par Welles et la panique qui suivit sa diffusion le 30 octobre 1938. En France, la première panique, plus modeste, remonte au 21 octobre 1924, quand les « sans-filistes » découvrent sur la longueur d'onde de Radio-Paris les appels de détresse du paquebot Ville de Saint-Martin. Tempête, voix affolées, on s'y croirait. Les auditeurs sont bouleversés, il s'agissait en fait d'une répétition de *Maremoto* de Gabriel Germinet, vainqueur d'un concours littéraire pour des œuvres se prêtant à une présentation « à haute voix ». L'antenne émettrice était restée branchée pendant la répétition. L'administration des P.T.T. interdit ce « radio-scénario » et demande à ce qu'« *au point de vue de l'encombrement de l'atmosphère les postes de radio-diffusion transmettent des auditions musicales plutôt que des décors de bruit* »*

Maremoto sera diffusé par la BBC en 1925 et seulement en 1937 en France !

Avant cela la BBC aura produit *Danger* de Richard Hughes, en janvier 1924. La radio allemande diffuse également des contes depuis 1921, avant l'avènement du « Hörspiel ». Brecht écrit, en 1927, au responsable de la radio de Berlin que « *les premières expériences sur l'espace radiophonique tentées par Arnolt Bronnen méritent d'être poursuivies. Alfred Döblin n'habite pas loin, vous devriez créer une sorte de répertoire, diffuser régulièrement des pièces.* »

Refaire ici l'historique de la fiction radiophonique serait passionnant, mais beaucoup trop long. Juste rappeler que nous défendons bien une forme artistique à part entière, en citant quelques anciens lauréats de prix internationaux décernés à des œuvres écrites pour la radio : Friedrich Dürrenmatt, Dylan Thomas, René Clair et Jean Forest, Michel Cournot, Muriel Spark, Shuji Terayama, Michel Butor, Tom Stoppard, Samuel Beckett, Italo Calvino, Bertolt Brecht, Heinrich Böll, Harold Pinter...

Comme tout genre littéraire, les formes de la fiction radiophonique ont naturellement évolué, sous l'impulsion d'écritures et de compositions nouvelles et avec l'influence de l'image et l'apport des plasticiens, musiciens. La fiction a su régulièrement changer de « ton », et aujourd'hui encore, dans de nombreux pays, la radio est l'endroit où l'on découvre de nouveaux auteurs ; où l'insolence, la poésie, le rire et l'émotion sont présents, dans des formats variés, grâce à des auteurs encore inconnus ou prestigieux, et servis par les plus grands comédiens.

* *Maremoto*, de Gabriel Germinet, collection *Les chefs d'œuvre de la radio*, éditions Phonurgia Nova / INA / SACD – 1997

SCÈNE 3 – LA FICTION À LA RADIO AUJOURD'HUI

En assistant au Prix Italia ou au Prix Europa, qui ont lieu chaque année au début de l'automne, on constate avec plaisir que la fiction radiophonique, sur les radios publiques internationales, se porte bien*, mais qu'elle est sujette, dans tous les pays, à des cures d'amaigrissement et de jouvence. Plus quelques autres difficultés : le passage au numérique a pris du retard, tout comme les négociations sur les droits de podcasting ; les tutelles réclament à la fois des économies et de l'audience, l'information prime et l'imaginaire fait peur.

Mais il y a des signes qui ne trompent pas : partout le public réclame de nouveaux contenus, de la parole intelligente, des points de vue différents sur le monde qui nous entoure ; les jeunes générations s'emparent des outils de création afin de faire entendre leur voix. Il serait temps de leur offrir une plus large place sur les ondes publiques et privées.

La fiction, le documentaire et la création sonore sont la chance de la radio de demain. Ils sont garants d'une vraie diversité culturelle, accessible pour tous et peu onéreuse, et d'une promotion efficace de la langue et du patrimoine. Les histoires racontées par les auteurs d'aujourd'hui sont ambitieuses, osées, critiques, belles et fortes, elles donnent la parole aux minorités comme aux exclus, elles divertissent et questionnent tout à la fois**. Comment expliquer sinon le succès phénoménal des programmes alternatifs et collaboratifs, des écoutes publiques et des téléchargements d'archives et programmes culturels ?

Pour nous tous, auteurs, producteurs, responsables de chaînes, l'enjeu est le même face à la demande croissante des auditeurs désormais actifs et exigeants, il faut que les programmes de création envahissent les webradios et les radios privées ou associatives, il faut nouer de nouveaux liens, susciter des coproductions nationales et internationales, créer des banques de programmes de fiction et de création et faciliter leur accès au public.

* lire l'article *Le plus grand théâtre du monde* paru dans la revue Entr'Actes, n°19 consacré à la radio : http://entractes.sacd.fr/n_archives/a19/grand_theatre.php?l=archiv

** Le Prix Europa 2006 de fiction radio (Best Radio Drama) a été décerné à *Undervaerket / The Work of Wonder* de Christian Lollike, Danemark. Une fiction qui parle de notre société du spectacle et de terrorisme. Crue, terriblement drôle et dure, mêlant les voix de victimes et de terroristes, dans une mosaïque sonore saisissante sur le monde d'aujourd'hui.

SCENE 4 – ÇA S'ÉCRIT COMMENT ?

Les auteurs demandent souvent comment s'écrit une fiction radiophonique. Les auteurs de documentaire ne posent pas cette question, ils font. Sans doute parce que cette pratique leur est quotidienne et parce qu'ils en écoutent énormément.

Le premier conseil est donc : écoutez. Écoutez ce qui se fait, en France et à l'étranger. Vous pouvez, depuis chez vous, partir à la recherche des meilleures fictions françaises, allemandes, anglaises, pas besoin de connaître la langue pour entendre le « ton », saisir le rythme, l'accroche et rêver sur des univers sonores.

Écrire pour la radio n'est ni plus facile ni plus difficile que tout autre écriture. Il faut de l'envie, de bonnes histoires, de bonnes idées, du talent et évidemment beaucoup de travail. Mais les décors ne coûtent rien et l'on superpose à loisir les plans, les lieux, les narrations. L'imaginaire de l'auditeur est l'acteur principal.

Des pastilles de 2' sur Silence Radio aux élégantes fresques shakespeariennes de la BBC, des feuilletons originaux ou adaptés des plus grandes œuvres littéraires aux « Mauvais genres » de France Culture, en passant par les dramatiques pour la jeunesse, ou les « Nuits noires » et « Nuits blanches » de France Inter, tous les genres sont à portée d'oreille, en temps réel comme en flux continu (streaming) ou en téléchargement.

Il existe toute une série de sites Internet qui vous proposent 100 conseils pour écrire un roman, un scénario, une comédie musicale, une dramatique radio, passez votre chemin. Encore une fois, écoutez, découvrez les formats, les durées, les échappées belles de l'ACR de France Culture, les folies sonores de Par Oui-Dire de la RTBF, rencontrez des professionnels du son, rencontrez les producteurs indépendants, allez dans les festivals d'écoute à Brest, Paris, Nantes, Marseille, assistez aux enregistrements publics de France Culture.

Les radios, comme les éditeurs littéraires, font des choix éditoriaux, ont un genre, un public ; les formats et horaires changent régulièrement, il est donc préférable de les écouter avant de leur proposer un texte, un programme, ou une idée.

SCENE 5 – EN QUELQUES CHIFFRES ET MOTS

→ Quelques 650 œuvres de fiction radio originales ont été déclarées à la SACD en 2005.

→ Les auteurs viennent de la radio, du théâtre, du roman, de la télévision et du cinéma, du One man show, et d'on ne sait où. Ils sont présents dans toutes les régions et aussi à l'étranger.

→ À côté des fictions « traditionnelles » — dramatiques, feuilletons, adaptations littéraires — on trouve des créations et objets sonores, des docufictions, des sketches, des mini-séries...

→ Radio France reste le principal producteur de fiction, avec France Culture (direction de la fiction, Blandine Masson), France Inter (Patrick Liégibel, *Nuit noire / Nuit blanche*, *Au fil de l'histoire*) et France Bleu (Claire Kheitmi, responsable fiction des Ateliers de création).

→ De plus en plus de créations sonores et de fictions sont déclarées à la SACD par des radios locales privées et associatives (*Jet FM*, *Radio libertaire*, *Radio grenouille*, *Radio Craponne*, *Alternantes FM*, *Alouette*, *Campus*, *Ici et Maintenant*, *Résonance*, *Vibration*, *Zep*, *Voltage*, ...).

→ Le paysage radiophonique français est le plus riche d'Europe, près de 6 000 fréquences sont attribuées ; la France est également, à la fin 2006, le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de blogueurs sur Internet.

SCENE 6 – ACTION CULTURELLE RADIO À LA SACD

La SACD développe une politique d'action culturelle pour l'ensemble des répertoires qu'elle gère. Cette action est menée en application de la loi de 1985 et financée par la rémunération perçue sur la copie privée. Elle accompagne les auteurs soit de manière collective, soit individuellement par l'intermédiaire de l'association Beaumarchais-SACD.

Voici quelques-unes des manifestations radio aidées par l'action culturelle et d'autres où la SACD était présente ces derniers mois :

→ **Longueur d'ondes – Brest** – décembre 06

Festival de la radio et de l'écoute. Quatrième édition, la Sacd est partenaire, une carte blanche lui est offerte. David Zane Maïrowitz, prix Europa 2005, propose une master class autour de l'écriture de fiction radiophonique. La Sacd anime également un débat autour des webradios et des podcasts.

→ **Prix Europa – Berlin** – octobre 06 – télévision et radio

Plus grande manifestation internationale pour la radio. Vingtième édition, 45 pays représentés, les principales institutions européennes présentes ainsi que les responsables des télévisions et radios publiques et privées. En fiction, un prix Best Radio Drama, et un prix Europa – France Culture.

→ **Les Radiophonies – Paris** – septembre 06

Festival du théâtre radiophonique francophone, cinquième édition, soutenu par l'action culturelle. Des prix sont décernés au meilleur texte, à la meilleure réalisation, à la meilleure interprétation féminine et masculine ainsi qu'à une histoire courte.

→ **Nîmes Culture** – juillet 06

Le festival de France Culture, troisième édition, en partenariat avec le Théâtre de Nîmes, la SACD et France Bleu Gard Lozère. « Texte Nu » et « Mots d'auteurs », et trois soirées de France Culture enregistrées en direct.

→ **TERI – Florence** – mars 06

Dans le cadre du projet TERI (Traduire - Éditer - Représenter en Italie), en collaboration avec France Culture : rencontres à l'Institut Français de Culture de Florence, lectures de textes et écoutes de fictions.

→ **Du Côté des Ondes** – Fonds d'aide à la production radiophonique de la RTBF. La Sacd France et la Sacd Belgique sont partenaires de ce fonds qui propose notamment des bourses d'écriture pour la fiction.

→ **Association Beaumarchais-SACD – France Culture – France Inter**

Organisation d'un concours annuel de radio : les bourses d'écriture sont prises en charge par «Beaumarchais-SACD». France Culture et France Inter s'engagent à produire et diffuser les textes des lauréats, sous les réserves d'usage.

www.beaumarchais.asso.fr/

→ **Engrenages – Marseille – décembre 05**

Rencontres autour de la création radiophonique et sonore organisées par Radio Grenouille - Euphonia. La Sacd, par le biais de l'action culturelle, était partenaire de la création d'une fiction sur cette importante radio associative. Participation à deux débats sur la fiction et sur les nouvelles technologies de communication et création radio, en présence de nombreuses webradios, radios associatives, locales, créateurs de podcasts.

→ **Festival Act French – New York – décembre 05**

Les deux dernières journées du festival ont été consacrées au théâtre radiophonique français. Une collaboration entre l'action culturelle, Entr'Actes et France Culture. Écoute d'extraits en français et lectures en anglais de dramatiques radio, débats sur le théâtre radiophonique en France.

→ **Maison des Auteurs-SACD – Paris**

Des nombreuses soirées sont organisées à la Maison des Auteurs-SACD pour tous les répertoires présents à la SACD. Pour la radio, en 2006-07, une carte blanche au festival Longueur d'ondes de Brest, une présentation du fonds de production de la RTBF *Du Côté des Ondes*, une rencontre franco-allemande avec les radios de Sarrebrück et Berlin...

SCENE 7 – DES SITES À VISITER

À vous de choisir votre itinéraire

www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/sites/fictions/

Le portail des fictions à France Culture

www.bbc.co.uk/radio/d/

Pour les anglophones, en allant prêter une oreille sur BBC3 et plus spécialement les émissions de fiction « The Verb » et « The Wire »

<http://longueur.ondes.free.fr/>

Le festival de la radio et de l'écoute de Brest

<http://acr-blog.livejournal.com/>

Le blog de l'Atelier de Création Radiophonique de France Culture

www.sonor.ouvaton.org/

Festival des écoutes radiophoniques de Nantes

www.resonancefm.com/

London's first radio art station

www.grer.fr/qui.htm

Le groupe de recherches et d'études sur la radio

www.lesradiophonies.fr

Festival des Radiophonies

www.radionumerique.org/

L'association pour la promotion de la radio numérique

Quatre webradios :

www.arterradio.com

www.silenceradio.org/

www.ousopo.org/

www.transradio.org

www.phonurgia.org/

L'université de la radio à Arles, le festival de l'écoute, les stages, les éditions audio

www.grenouille888.org

Grenouille est l'étrange patronyme d'une radio culturelle locale, basée à la Friche la Belle de Mai à Marseille, et cultivant avec patience et ténacité un projet hybride autour du son et du média.

www.le-radio.com/

Le rendez-vous annuel des décideurs indépendants des ondes

www.ens-louis-lumiere.fr/travaux/productions/son/prod-son.html

École Louis Lumière, les dramatiques radiophoniques des élèves

www.csa.fr/index.php

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

www.ina.fr/

Institut National de l'Audiovisuel

www.comfm.com

Annuaire de médias audiovisuels dans le monde

www.hoerspiel.com/

Pour les germanophones, un extraordinaire site entièrement consacré à la fiction radio

www.radiowne.org/

Warum net radio, une vraie curiosité, une radio « participative ». Un logiciel de gestion de radio en ligne permet de gérer la webradio à distance, avec de la prise de direct en streaming audio, du différé via des playlists. Il permet de relayer d'autres flux provenant de webradios, podcasts, etc.

www.riverofcrime.com/

Une création du collectif *The Residents*, River of crime est un conte audio étrange qui met en scène un narrateur fasciné par le crime. Inspiré des pièces radiophoniques des années 40, il se décline en une vingtaine d'épisodes à télécharger sous forme de podcast. Les cinq premiers « crimecast » ont été mis en ligne cet été, des fichiers à télécharger et à graver soi-même sur un double cd-rom vierge vendu en ligne

SCENE 8 – ET LE SON ?

Le son, parent pauvre de... la radio ?

Ce n'est pas une provocation, loin de là, il y a beaucoup de musique et de parole à la radio, mais qu'en est-il du son ?

Le son a une formidable puissance d'évocation, il suffit de fermer les yeux et d'écouter le monde autour de nous, un plaisir simple et précieux, en pleine nature, dans les rues d'une ville inconnue, dans l'obscurité d'un théâtre à goûter les voix, leur timbre, ou le glissement des pas de danseurs qui écrivent et dessinent dans l'espace. Le froissement d'un drap, les feuilles sous la pluie, nous connaissons tous le formidable pouvoir de ces images sonores qui sont aussi nos madeleines de Proust et il faut bien avouer que la radio les délaisse le plus souvent. Musique et paroles, paroles et musique, point. Imaginez par exemple le cinéma n'utilisant pas d'images sans dialogue ni musique !

C'est cela aussi que revendiquent les audioblogs : des images sonores qui rappellent la vie, le monde, nos sentiments et émotions profondes, trop souvent absentes de la radio. La radio, à l'aide de jingles, spots, musiques, mots et commentaires, nous répète à longueur d'ondes, « ouvrez les yeux, restez, ne partez surtout pas ailleurs, et n'allez surtout pas vous imaginer des choses ! ». En renonçant à l'art sonore et à l'imaginaire, la radio renonce à une immense charge émotionnelle.

Les professionnels du son, les amoureux du son, partagent le même avis : à quoi bon le numérique, l'évolution des techniques du son, si ce n'est pas pour les mettre au service de l'émotion des auditeurs que l'on souhaite toucher ?

Un producteur de fiction danois, Jesper Bergmann, me parlait des épouvantables montages d'interviews que l'on entend désormais sur toutes les antennes, avec les phrases collées les unes aux autres, sans aucune respiration, sans une fraction de silence, sans plus aucune hésitation ou souffle dans la voix. Pour quelle raison ? Rapidité, efficacité, sans doute, mais surtout la maîtrise aveugle d'une technique — le montage numérique — au détriment de l'émotion et du plaisir de l'écoute. Notre oreille étant un organe extrêmement sophistiqué, nous avons l'impression que les phrases se chevauchent : formidable prouesse de l'interviewé qui parle plus vite que sa pensée ! À croire que ceux qui font la radio ne l'écoutent plus. L'écriture sonore existe, et même les entreprises se dotent désormais d'une signature et d'une identité sonores. Le son est une matière, qui se travaille, se coupe, se colle, se compose, se déstructure, se mélange, se mixe. Le son n'est pas un simple outil, c'est un art.

En reléguant la création sonore aux oubliettes, la radio tue le plaisir de l'écoute. Puissent les responsables, décideurs et tutelles diverses, prendre à nouveau en compte la richesse de leur média : le son.

SCENE 9 – QUEL TEMPS FERA-T-IL DEMAIN ?

Pour chaque catégorie de radios les enjeux pour l'avenir sont différents. Les unes et les autres se préparent doucement au numérique, des alliances se nouent, de nouveaux acteurs font leur apparition, tels les opérateurs de téléphonie. Les radios hertziennes utilisent pour le moment Internet comme un moyen de diffusion supplémentaire, alors que des webradios en sont déjà à proposer des programmes sur plate-forme collaborative ou participative (voir dans la liste des sites *Warum net radio*). Ces radios ne dépendent ni des règles du CSA ni des lois du marché publicitaire, leurs contenus sont extrêmement variés et intègrent rapidement les innovations techniques, bousculant sans cesse les habitudes d'écoute et les programmes.

Difficile de dire quand les créateurs et les auteurs seront réellement « visibles » dans ce nouveau paysage. Les radios généralistes en sont encore à une simple interactivité, du style « les auditeurs ont la parole ». Le succès des blogs et des podcasts montre pourtant la voie, les auditeurs ne sont plus passifs, ils font leur radio, seuls ou à des milliers, échangent leurs programmes et leurs playlists, et ils cherchent du sens. Or, depuis toujours, la fiction et les histoires que l'on raconte donnent sens au monde.

Déjà, un accès facile et une utilisation des archives sonores serait un plus. La SACD y travaille, les sociétés d'auteurs ont signé des accords permettant à l'INA d'aller dans ce sens. Ce n'est qu'un début et il s'agit d'accélérer le processus. Pour nous auteurs, l'utilisation des répertoires est une priorité. Nous voulons que nos œuvres circulent, soient vues, lues et entendues.

Bruxelles a annoncé que 2011 serait l'année de l'arrêt de la diffusion analogique. En France, le CSA termine, à la fin novembre 2006, sa consultation publique sur le passage au numérique. Alors demain ? Concurrence entre les radios en ligne et les autres ou véritables offres supplémentaires ? Tout dépendra pour chacun de la viabilité des modèles économiques : publicité, subventions, fonds de création, redevances et réglementation.

Pourquoi pas un dispositif ambitieux de promotion et d'incitation à la création radiophonique ? C'est aussi sur ce point que nous attirons l'attention des pouvoirs publics et de nos partenaires. Les quotas ont sauvé la chanson et l'audiovisuel français. La radio n'est-elle pas l'un des principaux vecteurs de l'expression et des talents francophones ?

Un cadre régulateur incitatif et un vrai fonds d'aide à la création radiophonique comme il en existe en cinéma, télévision, musique et théâtre, permettrait aux radios de se développer, de créer, d'innover et aux radios associatives de tout simplement survivre.

SCENE 10 – ET LA SACD DANS TOUT ÇA ?

La SACD accompagne les auteurs dans leur vie professionnelle en les guidant dans leurs démarches, en assurant la gestion de leurs droits, en les conseillant pour leurs contrats, en leur proposant une assistance juridique, fiscale et sociale, et en mettant à leur disposition un certain nombre de services (voir « Guide des auteurs de l'audiovisuel » ci-après)

Pour plus d'information

Pôle Auteurs-Utilisateurs

9, rue Ballu – 75009 Paris

tél. 01 42 44 55 – poleauteurs@sacd.fr

du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 17h

GÉNÉRIQUE DE FIN

Ce court scénario autour de la fiction radiophonique et de la création sonore ne prétend pas à l'exhaustivité, il faudrait des dizaines de pages en plus, et sans cesse réactualisées. Il ne rend compte qu'en partie de toutes nos actions en direction de la radio, les négociations et discussions avec les interlocuteurs publics et privés, en France et à l'étranger — radios, sociétés de gestion collective des droits d'auteurs et d'interprètes, CSA, INA, Union Européenne de Radiodiffusion, écoles et instituts de formation, festivals, éditeurs et producteurs, colloques et rencontres professionnelles.

Des projets sont à l'étude, nous nous efforçons de mettre la fiction radio et la création sonore toujours plus en avant, de les rendre incontournables. En un mot, nous voulons rappeler sans relâche la place essentielle des auteurs et créateurs pour continuer d'offrir au public des œuvres et des programmes riches et variés, audacieux et forts.

Rendez-vous sur le site de la SACD pour suivre cette actualité. Ce guide y sera régulièrement mis à jour, enrichi de vos remarques, adresses, événements et nouveautés. À vous de continuer à butiner, chercher, lire et écouter.

→ www.sacd.fr

FICTION RADIO et CREATION SONORE 2007

a été conçu et écrit par Yves Nilly,
administrateur délégué pour la radio

Guide des Auteurs de l'Audiovisuel

LA SACD EST UNE SOCIÉTÉ DE GESTION COLLECTIVE.

Les apports faits par les adhérents à la SACD pour autoriser ou interdire la reproduction et la diffusion de leurs œuvres audiovisuelles, lui ont permis, avec d'autres sociétés d'auteurs, de négocier un « contrat général de représentation » avec les diffuseurs français.

Ce contrat autorise le diffuseur à exploiter les œuvres figurant aux répertoires des sociétés signataires, moyennant une rémunération globale proportionnelle à l'ensemble de ses recettes.

Des contrats sont conclus avec les diffuseurs des chaînes hertziennes du câble, du satellite, les réseaux câblés, satellitaires...

Des accords avec des diffuseurs à l'étranger ont été également conclus par la SACD.
(liste des traités : www.sacd.fr/parcours/demarches/av)

Ces contrats doivent être confortés par des contrats individuels conclus entre les auteurs et les producteurs.

VOUS AVEZ ÉCRIT

un court ou long métrage,
un téléfilm,
une série TV,
un feuilleton,
une œuvre d'animation,
une fiction radiophonique,
un sketch...

Votre œuvre est diffusée et vous avez adhéré à la SACD.

LA SACD EST À VOTRE SERVICE POUR LA GESTION DE VOS DROITS.

Tout au long de votre carrière, la SACD vous accompagne en vous assurant les meilleures conditions de protection afin de pouvoir créer librement.

LE DÉPÔT

Votre œuvre peut être déposée à la SACD. En cas de plagiat, ce dépôt constituera un début de preuve.

L'ADHÉSION

Dès lors que votre œuvre va être diffusée sur une chaîne généraliste, publique ou privée, sur une chaîne thématique (par câble ou satellite), en France ou à l'étranger, votre adhésion est nécessaire afin de permettre à la SACD d'intervenir pour la perception de vos droits.

L'acte d'adhésion et la notice explicative sont téléchargeables sur www.sacd.fr/parcours/demarches

LA DÉCLARATION

Chacune de vos œuvres doit faire l'objet d'une déclaration. Ce document définit contractuellement le partage entre les co-auteurs et permet la répartition des droits perçus pour cette œuvre.

Il doit être établi avant la diffusion et être accompagné du contrat de cession de droit d'auteur.

Les bulletins de déclarations sont téléchargeables sur :
www.sacd.fr/parcours/demarches

LES CONTRATS

La loi rend obligatoire la conclusion d'un contrat écrit. Il précise les conditions auxquelles vous cédez vos droits au producteur, notamment : la rémunération proportionnelle, les échéances de paiement, la nature du travail demandé, le calendrier de la remise des contributions, l'étendue des droits cédés, la durée et le territoire d'exploitation. Une clause de réserve SACD doit également figurer dans le contrat.

→ La clause de réserve

Cette clause de réserve est indispensable pour que la SACD puisse percevoir vos droits auprès des diffuseurs et autres exploitants. Elle vous permet d'être rémunéré, par l'intermédiaire de la SACD, lors des diffusions à la télévision dans les pays statutaires (cf l'art.8 des statuts www.sacd.fr/telechargement/societe/statuts_fr.pdf) dans le domaine de la vidéo, du pay per view, de la vidéo à la demande, de la téléphonie mobile.

→ Des modèles de contrats

La SACD a élaboré des modèles de contrats adaptés aux différentes formes d'exploitations et aux modalités de gestion qui en découlent.

Il sont téléchargeables sur

www.sacd.fr/parcours/demarches/av

Avant de signer votre contrat avec le producteur, contactez-nous.

Les juristes de la SACD sont à votre disposition pour vous conseiller et/ou assister dans la négociation de vos contrats.

LA RÉMUNÉRATION

→ La rémunération comporte

- un pourcentage versé directement par le producteur sur les recettes d'exploitation (en salle, en France, ventes à l'étranger...).
- des droits versés par la SACD en application des contrats généraux conclus avec les diffuseurs.

→ La rémunération pour copie privée

La loi du 3 juillet 1985 a instauré une rémunération, au bénéfice des auteurs, artistes – interprètes et des producteurs, pour les œuvres reproduites par les particuliers sur des supports sonores ou vidéos, pour leur usage privé.

Les supports d'enregistrements concernés sont : les supports analogiques, les supports numériques fixes ou amovibles.

Conformément à la loi, 75% des droits sont répartis entre les ayants droit, 25% sont attribués à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à des actions de formation d'artistes.

La SACD assure la répartition de la part revenant aux auteurs d'œuvres audiovisuelles : court ou long métrage, téléfilm, série TV, feuilleton, œuvre d'animation, fiction radiophonique, sketch...

Des valeurs minutaires sont établies selon le diffuseur.

Les valeurs minutaires et barèmes sont consultables sur

www.sacd.fr/parcours/demarches/av/remuneration

LE PARTAGE DES DROITS ENTRE LES CO-AUTEURS DE L'ŒUVRE

- Pour les œuvres cinématographiques, le partage des droits s'effectue selon une clé fixe.
- Pour les œuvres télévisuelles et radiophoniques, le partage s'effectue de gré à gré entre les co-auteurs.

Deux règles ont toutefois été fixées par le Conseil d'Administration qui prévoit :

- une ventilation entre réalisation et texte.
- un pourcentage sur les droits « texte » revenant aux auteurs de la « bible ».

LA RÉPARTITION

Les répartitions se font selon un calendrier consultable sur www.sacd.fr/parcours/demarches/av/remuneration

Pour plus d'information

Pôle Auteurs-Utilisateurs

9, rue Ballu – 75009 Paris

tél. 01 40 23 44 55 – poleauteurs@sacd.fr

du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 17h

Informez-vous sur **www.sacd.fr**

les démarches des auteurs :
dépôt, adhésion, déclaration, aides à l'écriture...,
Beaumarchais - SACD,
Entr'actes - SACD...,
les communiqués,
les prises de positions,
l'actualité professionnelle...,
l'agenda, les blogs...

→ Et toujours

les modèles de contrats,
les formulaires de téléchargement,
les actions culturelles,
les petites annonces...

Abonnez-vous gratuitement à la newsletter
www.sacd.fr/parcours/vous/index_newsletter.asp

La SACD construit l'avenir des ses 44 000 auteurs



Pôle Auteurs – Utilisateurs

9, rue Ballu / 75009 - Paris

tél. 01 40 23 44 55 / poleauteurs@sacd.fr

du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 17h